



GAZETTE DE VIENNE,

DU MERCREDI 28 MAY 1766.

De BATAVIA, le 22 Octobre 1765.

Le Baron *Lubbert - Jean d'Eck*, Conseiller Extraordinaire des Etablissements dans l'Inde de la dépendance de la République des *Provinces - Unies*, Gouverneur & Directeur de l'Isle de *Ceylon* & de ses dépendances, étant mort le 1 Avril de cette année, son Corps a été enterré le 5 à 6 heures de l'après-midi avec toute la pompe convenable à la Dignité, dont il avoit été revêtu, suivant le Projet qu'en avoient formé *Mrs. Pierre - Liebert Schmidt & Jean - Henri Borwater*, à la réquisition de la Régence de cet Etablissement, dont ils sont Membres.

L'éruption du volcan dans *Banda-Neyra*, l'une des *Isles Moluques* a des suites funestes. La Montagne, suivant les avis que nous en avons reçus le 18 de ce mois, est actuellement toute embrasée, & lance son feu & son odeur à une grande distance, de manière que les Habitans, n'y pouvant plus tenir, se voient dans la nécessité de se retirer ailleurs.

De VERSAILLES le 14 Mai.

Les Secrétaires du Roi de la Grande Chancellerie eurent l'honneur, de présenter le 11 au Roi, suivant l'usage, une bourse de jettons à l'occasion de la Fête de *Saint Jean Porte-Latine*. Le sieur le *Begue*, Syndic de la Compagnie, porta la parole.

Les

Les sieurs *Joly de Fleury* & *Bourgeois de Boynes*, Conseillers d'Etat, qui avoient été nommés par le Roi en qualité de Commissaires pour assister au Chapitre tenu à *Saint Denis* par les Bénédictins, ont eu l'honneur d'être présentés à Sa Majesté, le 13 de ce mois, & lui ont rendu compte de la mission dont ils avoient été chargés.

De PARIS le 14 Mai.

Le 7 de ce mois, le Maréchal Duc d'*Estrées*, Chevalier Commandeur des Ordres du Roi & Ministre d'Etat, revêtu du Manteau & du Collier des Ordres de Sa Majesté, se rendit au Couvent des Cordeliers pour y présider en qualité de Commissaire du Roi au Chapitre de l'Ordre de *Saint-Michel* qui se tient ordinairement le 8, jour de la Fête de l'Apparition du Patron de l'Ordre, mais qui a eu lieu cette année la veille à cause de la Fête de l'Ascension. Il n'y a point eu de réception de nouveaux Chevaliers, & la cérémonie s'est bornée à la Grand'Messe que l'Ordre fait célébrer annuellement pour la conservation des jours de Leurs Majestés & de la Famille Royale.

Il paroît un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 18 Avril 1766, par lequel Sa Majesté ordonne que les actions, souscriptions d'actions & billets de reconnoissances des actions de l'ancienne Compagnie de Commerce de *Lorraine*, seront rapportés avant le 1^{er} Octobre prochain, au sieur *Bremont*, premier Commis du Bureau des Finances & de la Chancellerie de *Lorraine*, qui donnera en échange, à ceux qui en seront porteurs, ses reconnoissances, conformément au modèle annexé audit Arrêt qui indique en même tems la manière dont il sera procédé à son exécution.

Par des Lettres-Patentes du Roi, datées du 12 Février dernier, Sa Ma-

jesté permet à la Ville de *Lyon* de faire les réparations nécessaires à la partie du rempart qui regne le long des bâtimens de l'Hôpital Général de cette ville.

Il paroît aussi d'autres Lettres-Patentes de Sa Majesté, du 15 du même mois, concernant l'élection & nomination du Maire de la Ville de *Saint-Denis*; & une Déclaration du Roi, du 24 Mars dernier, portant règlement pour la Faculté de Droits de *Poitiers*,

De LONDRES, le 9 Mai.

Le 6 de ce mois, les Communes lurent pour la seconde fois le Bil, pour restreindre l'usage des ordres pour saisir des Papiers, sinon dans le cas de *Trahison* ou de *félonie*, sans bénéfice du Clergé sous certaines restrictions.

Le 7 les Seigneurs firent la seconde lecture d'un Bil, pour changer la forme du serment d'Abjuration que les Membres du Parlement sont tenus de prêter à leur admission.

Les Communes lurent pour la première fois un Bil, pour lever 1500 mille Liv. Sterling, par des Annuités & une Loterie, & un Bil pour approprier au Subside plusieurs Sommes en caisse au Fonds d'Amortissement, suivant des Résolutions antérieures de la Chambre, qui prit en Committé sur les moyens de lever le Subside les Résolutions suivantes.

„ Que les dispositions, faites par
„ un Acte de la 2^e année du présent
„ Règne, relatives aux cas auxquels
„ les Boissons fortes pourront être re-
„ tirées des Magasins, auront unique-
„ ment lieu quant aux Essences ti-
„ rées du Blé, de la Drèche, ou de
„ la Melasse. „

„ Qu'un Droit de 17 Chelins, 6
„ Sous, soit imposé sur les Crêpes &
„ les G:zes importés du dehors. „

„ Qu'il soit permis d'exporter an-
„ nuëllement en *Irlande* une certaine
„ quantité de Gomme du *Senegal* & de

Gom-

" Gomme *Arabique*, avec exemption
 " de tout Droit. "
 " Que le grain de Collier de ver-
 " re, importé dans l'Isle de *Mann*
 " avant le 1 Mars 1763 puisse être
 " importé de-là dans ce Royaume,
 " en payant une moitié seulement de
 " l'ancien Subside. "

Les Propriétaires des Billets du
Canada & autres Intereffés ont fait
 remettre par un Committé au Géné-
 ral *Conway* la lettre suivante.

MONSIEUR!

Nous avons reçu le Message dont
 vous nous avez honoré le 22 de ce
 mois, accompagné d'une Copie d'une
 Convention finale conclüe au sujet des
 Billets du *Canada*; & nous les avons re-
 mis devant une Assemblée générale
 des Propriétaires & autres intereffés
 au Commerce & à la prospérité du
Canada. Ils s'estiment heureux, d'avoir
 trouvé, Monsieur, dans votre zèle
 pour la dignité de cette Nation, les
 moyens de liquider leurs pretensions,
 & de conclurre avec la Cour de *Fran-
 ce* une Convention pour leur liquida-
 tion finale; & ils nous ont chargé de
 vous prier respectueusement, en leur
 nom & de leur part, d'agrèer leur re-
 connoissance.

Ils n'ignorent pas, Monsieur, que
 vos vuës se sont étendus au-delà
 des intérêts des Parties immédiate-
 ment intéressées: Cependant, se con-
 sidérant, soit comme *Bretons*, soit
 comme Gens qui profitent en parti-
 culier de votre interposition générale,
 ils croient avoir de grands mo-
 tifs de reconnoissance, de ce qu'ils
 ont été supportés par un Ministre,
 dont l'affection pour le bien public,
 ainsi que la sagesse & l'activité, ont
 soutenu & assuré tout à la fois l'hon-
 neur de la Nation & les Interêts des
 individus.

Les nouveaux Sujets de Sa Majesté
 en *Canada* ont senti un support réel
 & efficace sous votre conduite & sous
 votre protection; Et ils ne manque-

ront pas de se sentir animés de ces
 sentimens de gratitude & d'affection, qui
 feront toujours les meilleurs Garants
 de leur fidélité & de leur obéissance.

Ce sont là, Monsieur, les senti-
 mens, que nous sommes chargés de
 vous présenter, auxquels nous ajou-
 terons les assurances de gratitude gé-
 nérale pour la promptitude de l'ac-
 cès que vous nous avez accordé &
 pour l'attention obligeante qu'il vous
 a plu de temoigner à ceux des Mem-
 bres de notre Assemblée, qui ont
 eu l'honneur & le plaisir de s'entre-
 tenir avec vous en cette occasion.

Pleins de sentimens de respect &
 d'estime, nous sommes. &c. "

Suivant l'Etat des dettes Nationa-
 les, qui a été remis au Parlement,
 il y a peu de jours, ces dettes
 montoient, le 5 Janvier dernier, à
 130213901, 4, 6, & 3 quarts & les
 interêts annuels à 498656, 15, 5.
 L'emprunt de 1500 mille liv. sterl. pour
 le service de cette année fait encore
 une augmentation au Capital de cette
 dette.

Le 9, les *Communes* en Comité ré-
 digèrent le Bill pour lever ces 1500
 mille liv. sterl. par des Annuités &
 une Loterie. La Chambre approuva
 les résolutions prises le jour précé-
 dent sur les affaires de l'*Amerique*, &
 en remit cependant quelques unes à
 l'examen du Comité qui est chargé
 des moiens de lever le Subside. On
 y fit quelques changemens qui furent
 approuvés, le 10, & il fût ordonné
 ce jour là de mettre au net le *Bill de
 l'emprunt de 1500 mille liv. sterl.* Le
 12, la Chambre des *Seigneurs* en grand
 Comité donna son consentement au
Bill pour la Milice & au *Bill pour en-
 courager les Manufactures de soie.* Les
Communes de leur côté passerent le
 même jour le *Bill de l'emprunt*; celui
 du changement de taxe sur les fenêtres
 souffrit de grandes difficultés & occa-
 sionna de grands débats; mais il passa
 enfin à la pluralité de 104 voix con-

tre 51. Cette Chambre demeura féante fort avant dans la nuit, par rapport à l'affaire de la saisie des papiers. Dès le 9 quelques Membres voulurent en suspendre la décision à deux mois, quoiqu'on en eût excepté les cas de haute trahison & de félonie; mais enfin après quelques changemens, ce Bill fût redigé & mis au net.

Dans une Assemblée, qui se tint ces jours-ci en présence du Duc d'York, du Duc de Gloucester, des Archevêques de Canterbury & d'York, des Secrétaires d'Etat & de plusieurs Officiers-Généraux, on approuva un projet de pourvoir à l'entretien & à l'éducation des enfans des Soldats qui perdroient la vie au Service de la Patrie. Le Roi s'est déclaré Protecteur de ces Orphelins, & l'on travaille à mettre le projet en exécution.

Extrait d'une Lettre de Kingston dans la Jamaïque du 23 Décembre.

„ Il ne s'agit plus ici que de Service militaire. Des sept jours de la semaine nous en passons trois sous les armes; Et l'ardeur du Soleil est telle, qu'il n'en faut pas davantage pour crever. Le grand nombre de Nègres rebelles nous force à cette vie pénible. Ces Misérables se faufilent avec les Nègres nouvellement débarqués, & les entraînent dans leur parti. Ils ont déjà massacré de la

„ manière la plus cruelle nombre de
„ Blancs en diverses Plantations.

De Portsmouth, dans la Nouvelle, Hampshire, le 3 Mars.

Ce matin entre les 2 & 3 heures on a ressenti une rude secousse de tremblement de terre, tant ici qu'en plusieurs autres endroits de notre voisinage.

D'ALTONA le 18 May.

Suivant des lettres de Dantzic le Comte de Tottleben, ci-devant Lieutenant-Général au Service de Russie, ayant paru dans notre Ville avec les marques d'un Ordre de Chevalerie que le Résident de Russie a prises pour celles de Saint-Alexandre-Newsky, ce Ministre a requis notre Magistrat de les lui faire ôter par un Détachement d'un Officier & de six Soldats, accompagnés d'un Secrétaire de la Ville. En conséquence, le Détachement s'est rendu à la maison du Comte de Tottleben, mais ne l'y trouvant point, il en est revenu sans les marques de l'Ordre. Dès le lendemain le Comte de Tottleben, irrité de l'affront, a présenté Requête au Sénat, & le Résident de Russie lui a remis un Mémoire au même sujet. Ce dernier en a aussi écrit à sa Cour.

On trouve chez J. T. de Trattner, Libraire & Imprimeur de la Cour dans sa Librairie au Kohlmarck.

Ode auf den Prater, 4. Wien 1766. 7. kr.

Home, Franz, von den Grundfätzen des Feldbaues und des Wachstumes der Pflanzen. Eine zu Edinburg im Jahr 1755 gecrönte Preisschrift. 12. Wien 1766. 12 kr.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 28. MAY 1766.

De Florence le 15 May.

Le 6 de ce mois vers les 7 & 10 heures du matin on a ressentî à *San-Gimignano* & dans les environs ainsi qu'entre *Gam'assi* & *Montajone* trois secouffes de tremblement de terre assez violentes. Une maison en a été renversée & plusieurs autres ébranlées.

Toutes les lettres de *Livourne* ne font mention que de préparatifs immenses qu'on y fait pour la reception de nos Augustes Maîtres : on y a entre autres exposé le 11 en public avec beaucoup d'appareil, les prix qui doivent être distribués aux vainqueurs, des courses qui s'y feront.

Le 14 vers les 9 heures du matin *L. L. A. A. R. R.* sont parties au bruit du canon pour *Pise*, où Elles sont arrivées le même soir vers les six heures & demie après avoir dine à leur maison de campagne *dell'imbrogiana*.

On ne peut exprimer l'allegresse que les Habitans de *Pise* ont montrée à cette occasion, toute la route depuis *l'imbrogiana* jusqu'à cette ville étoit bordée d'une quantité innombrable de monde & transformée pour ainsi dire en un jardin par les roses & autres fleurs dont elle étoit jonchée ainsi que par les arbriffaux odoriferans qu'on y avoit amenés & dont elle étoit ornée.

Mr. Bindo Panciaschi presenta au nom des Citoyens à *Mgr. le Grand Duc* les clefs de la ville à l'arrivée de *S. A. R.* qui se rendit ensuite au Palais au milieu des acclamations d'un peuple innombrable.

Le 15, vers les 8 heures du soir il y a eu *Te Deum* solemnel dans l'Eglise Primatiale laquelle a été superbement illuminée tant intérieurement qu'exterieurement.

De PARIS le 14 May.

Le Clergé de France a fait célébrer, le 12 de ce mois, dans l'Eglise des Grands Augustins de cette Ville, un service solemnel pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin. La Nef étoit tendue de noir, ainsi que le Chœur à l'entrée duquel étoit placé le catafalque orné des Armes de feu Monseigneur le Dauphin & décoré de plusieurs figures symboliques. La Messe a été célébrée pontificalement par l'Archevêque de *Reims* assisté d'Ecclésiastiques du second Ordre, Membre de l'Assemblée, & l'Oraison Funebre a été prononcée par l'Evêque d'*Auxerre*.

Hier 13 le Duc de *Luyne*, fils du Duc de *Chevreuse*, Gouverneur de *Paris*, & Demoiselle d'*Egmont*, fille du feu Comte d'*Egmont*, Grand d'*Espagne* de la premiere Classe, ont posé les premieres pierres à deux Chapelles de l'Eglise de *Saint-Roch*. L'Archevêque de *Tours* en a fait pontificalement la bénédiction, & plusieurs Prélats ont assisté à cette cérémonie.

Extrait d'une Lettre de Constantinople, du 2 Avril

Le Grand Seigneur a fait dans les places du Gouvernement les changements suivans.

Refmis

Resmi Ahmet Effendi, ci-devant Envoyé à la Cour de Vienne & à celle de Berlin, a été destitué de la place de *Tchaouch Bachi* que Sa Hauteffe a conférée à Jenicherlu Osman Effendi; & Ismael Bey, Taraphana Emini, ou Intendant de la Monnoie, a été aussi destitué & remplacé par le Jadsigi Effendi, ou Secrétaire Privé de l'intérieur du Serrail. Ahmet Effendi, qui étoit Kyaya Bey lorsqu'il fut relégué l'année dernière à Lemnos, a été nommé Batch Mohace Begi; Rakim Effendi a été fait Tester Emini, Ahmet Bey, frere du Grand Visir, a été nommé Roushamgi Ewel, & Ibrahim Effendi Tersana Emini. La place de Grand Ecuyer, qu'occupoit Kalil Bey, a été donnée à Selim Aga, & celle de Mutback Emini ou Surintendant des Cuisines, à Latif Bey. Suleiman Aga a été déclaré Sipahilar Agassi; Aly Bey, Silhadar Agassi; Moustapha Aga, Topigi Bachi, & Arpa Emini Ali Aga, Vaivode de Galala. Boshack Mehemet Pacha, l'un des beaux-freres du Grand Seigneur & Gouverneur de Bosnie, remplace, à *Widin*, Moldowandgi Aly Pacha qui va à *Kuluya* en qualité de Beyler Bey. Caimacan Mehemet Pacha, qui étoit pourvu de ce Gouvernement passe à celui de *Rmelie*, & le Pacha de *Romel'e* à *Negrepont*, Ismael Pacha à la *Vallone*, a obtenu le Gouvernement de *Bosnie*; Sary Adhulraman Pacha celui d'*Aidin*, & Ghul Aly Pacha celui de *Diarbekir*. Le Prince de *Moldavie* a été confirmé dans cette Principauté.

Le Major *Zigelin* est arrivé le 16 Mars en cette Capitale, où il vient relever le sieur de *Rexin* en qualité d'Envoyé Extraordinaire du Roi de *Prusse*.

Le 31 Mars dernier vers les dix heures du soir, il y eut au quartier d'Aly Pacha Jamissi un incendie qui dura fort avant dans la nuit & fit de grands progrès. Sa Hauteffe s'y transporta pour donner les ordres nécessaires.

De HAMBOURG le 18 May.

Suivant les lettres de *Stockholm* du 6 de ce mois le Roi, le Prince Héritaire & toute la Famille Royale sont partis le 1 pour le Chateau de *Drotningholm*.

Le Chevalier Charles *Hierta* Lieutenant Colonel a été nommé par le Roi Colonel du Régiment de *Jenteländ*.

Le Comte de *Scheel* Chambellan du Roi de *Dannemarck* a eu le 29 du mois dernier audience de L. L. M. M. de S. A. R. le Prince Héritaire & de toute la Famille Royale, & il a remis dans cette audience les lettres du Roi son Maître par lesquelles il est nommé son Envoyé Extraordinaire pour ce qui concerne le mariage conclu entre le Prince Héritaire de *Suede* & la Princesse Héritaire de *Dannemarck*.

Le Baron Frederic Ulric *Friesendorf* Chambellan du Roi a aussi été nommé par S. M. *Suedoise* son Envoyé Extraordinaire à la Cour d'*Espagne*.

Il y a eu le 30 du mois dernier un violent incendie à *Upsal*, qui y a réduit en cendres 97 maisons: on a cependant, sauvé les Eglises, l'Académie & plusieurs autres batiments publics.

Suivant les mêmes lettres il a été enfin ordonné d'ajouter une Aile à la grande Maison des Orphelins dont le nombre s'est tellement accru, qu'il deviendroit dangereux, en cas de Petite-Vérole & de Rougeole, de les tenir si ferrés: La chose avoit été déjà agitée à la Diète en 1756 les Etats ayant dès-lors jugé à propos d'y pourvoir, de façon que les Maîtres pussent loger sous le même toit, par ce que leur présence continuelle ne pouvoit manquer d'influer sur les mœurs de cette Jeunesse, point des plus importans pour former de bons Sujets,

De VIENNE le 29 May.

La Cour revient aujourd'hui de *Laxembourg* à *Schönbrunn*.